JE VOTE FO Justice

Syndicat National

CAP - INTERRÉGIONALE - DISP LYON



Cher(e)s Collègues, Cher(e)s Camarades,

L'année 2026 aura une nouvelle fois démontré la détermination, le courage et le professionnalisme de l'ensemble des personnels du ministère de la Justice, et tout particulièrement des personnels pénitentiaires.

Dans des établissements confrontés à une surpopulation carcérale toujours plus forte, à des sous-effectifs persistants, à la violence quotidienne, aux trafics et à une perte croissante de repères, les personnels continuent d'assurer leurs missions avec engagement, souvent au prix de lourds sacrifices personnels.

Face aux agressions, aux menaces, aux projections et à la dangerosité grandissante de la population pénale, la sécurité des personnels doit être une priorité absolue. Les déclarations d'intention ne suffisent plus. Il faut des effectifs suffisants, des équipements adaptés, des établissements sécurisés, des réponses disciplinaires et judiciaires fermes, ainsi qu'un soutien sans faille de l'administration et du ministère.

► **FO Justice** refuse que les personnels soient considérés comme une simple variable d'ajustement, qu'ils soient exposés, agressés, injustement mis en cause ou jetés en pâture sans que leur institution les protège. **Défendre la sécurité, la dignité, l'honneur et la présomption d'innocence des agents restera au cœur de notre engagement.**

► **FO Justice** a déjà su démontrer sa capacité à obtenir des avancées historiques pour les **Personnels de Surveillance**, avec le passage en catégorie B et A des Corps d'Encadrement et d'Application, et de Commandement. Ces réformes ont apporté la reconnaissance statutaire et financière attendue depuis des décennies.

► **FO Justice** a également obtenu des avancées concrètes pour les **Personnels Administratifs** et **Techniques**, avec des revalorisations indemnitaires et statutaires, ainsi que la signature d'un relevé de conclusions engageant le ministère sur plusieurs années. Ces résultats constituent une première étape pour des personnels trop longtemps oubliés, alors même qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement quotidien de nos services et de nos établissements.

► **FO Justice** a également créé une véritable filière syndicale pour les **Psychologues** et les **Assistant(e)s de Service Social**. Cette reconnaissance était nécessaire pour défendre leurs conditions d'exercice, leurs carrières et leurs spécificités professionnelles. Notre organisation a fait le choix d'agir concrètement afin que chaque catégorie de personnels trouve toute sa place au sein du ministère de la Justice.

Nous continuerons à défendre les CPIP, les Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux, les Psychologues et l'ensemble de celles et ceux qui font vivre quotidiennement le service public pénitentiaire et judiciaire. Chaque agent, quel que soit son corps, son grade ou son statut, a droit au respect, à la reconnaissance et à la protection.

Mais rien n'est définitivement acquis. De nombreux combats restent à mener : les sous-effectifs, l'attractivité des métiers, les déroulements de carrière, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, la reconnaissance de la pénibilité, la fidélisation des agents, la surpopulation carcérale et la sécurisation des établissements.

En décembre 2026, les élections professionnelles constitueront une échéance déterminante.

Ce scrutin déterminera la représentativité syndicale pour les quatre prochaines années, et donc la force de celles et ceux qui vous défendront dans les instances, face à l'administration, à tous les niveaux.

Depuis 2022, **FO Justice** a prouvé qu'un syndicalisme de résultats était possible. Un syndicalisme libre, indépendant et combatif, capable de négocier lorsque cela permet d'avancer, mais aussi de mobiliser et de s'opposer lorsque la situation l'exige.

FO Justice respecte ses engagements !
FO Justice revendique, agit et obtient !

Votre confiance renouvelée en décembre 2026 nous permettra de poursuivre les réformes engagées, d'en obtenir de nouvelles et d'imposer en priorités absolues la sécurité, la reconnaissance et la protection de tous les personnels.

En 2027, **FO Justice** sera au rendez-vous pour défendre vos droits, vos carrières, votre pouvoir d'achat, vos conditions de travail et votre intégrité physique et morale. Nous rappellerons sans relâche qu'aucune politique de la Justice ne peut réussir sans les femmes et les hommes qui la font vivre chaque jour.

En décembre 2026, donnons de la force à ceux qui vous défendent réellement.

En 2027, continuons ensemble à faire entendre la voix de tous les personnels.

Avec FO Justice, faisons de la sécurité, de la reconnaissance et du respect des agents une exigence absolue !

Emmanuel BAUDIN, Secrétaire général

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

REVENDICATIONS

► CAPI - DISP LYON

Justice
UISP LYON

DERRIÈRE CHAQUE DOSSIER, IL Y A UNE CARRIÈRE !

Cher(e)s Collègues, Camarades, adhérent(e)s et sympathisant(e)s,

En cette année d'élections, le choix de vos représentants syndicaux est crucial. Il déterminera, pour les quatre prochaines années, qui portera au mieux vos valeurs, votre défense et sera présent au quotidien pour vous accompagner.

Faites le choix de FO Justice pour un avenir meilleur.
Voter FO Justice, c'est voter pour une meilleure défense de vos droits.

Dans chaque filière, **FO Justice** est présent : CEA, CDC, IP, PA, PT, ASS, PSY, cadres, PJJ, SDGF, contractuels, ENAP, retraités.

► On peut s'appuyer sur :

- Son pôle juridique
- Ses élus CAP nationaux

Ces interlocuteurs travaillent sans relâche pour trouver des solutions pour les personnels, que ce soit à titre personnel ou collectif.

► Pour exemple :

- Trois ans de démarches administratives pour que les méfaits du PPCR soient reconnus par l'Administration et que les collègues commencent à en voir le rattrapage.
- La reconnaissance de la perte d'une année pour les collègues de la 194, 195, 196ème promotion dans leur plan de carrière.

D'autres dossiers sont en cours. **FO Justice** ne laissera pas de répit à l'Administration dans l'intérêt des personnels.

Notre bilan est historique et chacun a pu le voir sur sa fiche de paye.

Sur la région, l'Union Interrégionale des Services Pénitentiaires FO Justice Auvergne-Rhône-Alpes est à votre service et à votre écoute.

Nous sommes une équipe motivée de permanents et de non-permanents composée de personnels de tous grades confondus. Notre expertise du terrain permet d'apporter les éléments requis pour vous défendre au mieux face à l'administration.

Nous sommes représentés sur l'ensemble des établissements de la DISP de Lyon et nos bureaux locaux se font le relais des demandes et interrogations.

Nous vous défendons dans les différentes instances de la DISP, soit en : CAP disciplinaire, CAP de titularisation, entretien disciplinaire et autres convocations devant les directions.

La diversité des compétences de notre équipe nous permet de traiter un nombre invraisemblable de dossiers. Nous disposons de référents dans les domaines suivants :

Outre-Mer, officiers, surveillants, reprise d'ancienneté, CAP de mobilité, action sociale, administratif, insertion et probation, technique, comité médical. Vos dossiers sont suivis jusqu'à aboutissement.

L'UISP FO Lyon traite en toute discrétion vos situations professionnelles et personnelles. Elle travaille sur du concret, des textes de loi et autres références afin d'atteindre le meilleur résultat pour le ou les personnels.

Nous faire confiance, c'est miser sur l'avenir.

Le Secrétaire Interrégional FO Justice de Lyon, Didier LUI-HIN-TSAN

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER ! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS

CANDIDATS

► CAPI - DISP LYON

FO Justice
UISP LYON

CP Grenoble-Varces	Pierrick BAWOL, CEA
CD Roanne	Mathieu VIGNAL, CEA
CP Moulins-Yzeure	Tatiana WROBEL, CEA
CP Riom	Benoît DAUDÉ, CEA
CP Saint-Etienne	Ludovic MOUNIAMA, CEA
CP Villefranche-sur-Saône	Maryna FOLIO, CEA
CP Valence	Louis Emmanuel NICOLE, CEA
MA Lyon-Corbas	Clément LEMONNIER, CEA



Élections Professionnelles
EN DÉCEMBRE, JE VOTE FO !

fojustice.fr

JE VOTE FO

Syndicat National Justice



Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

fojustice.fr